

Informations

Titre du projet

Responsable(s) de projet

Date/période de mise en œuvre

Personne de contact

Adresse postale

Adresse mail

Téléphone

Coordonnées bancaires / postales

Check-list de validité du projet

Le projet est (cf. point 2.1 doc. Subventions PEJ) :

- En faveur des enfants et des jeunes du canton de Vaud
- D'envergure romande -> Pourcentage d'enfants et de jeunes vaudois concernés : %
- D'envergure nationale -> Pourcentage d'enfants et de jeunes vaudois concernés : %
- Dans sa phase de lancement
- Dans sa phase de réplication dans un autre domaine ou région du canton de Vaud
- Porté par une entité collective
- Financé de manière subsidiaire à d'autres aides financières publiques
- N'exclut aucun sexe (à moins qu'il y ait une visée pédagogique)

Votre entité collective est (cf. point 3.2 doc. Subventions PEJ) :

- Groupes d'entraide autogérés
- Organisation à but non lucratif
- Communes vaudoises
- Services de l'Etat de Vaud

Le projet se trouve dans le volet de subventionnement (cf. point 2.1 doc. Subventions PEJ) :

- Encouragement à destination des communes (art. 10 et 11 LSAJ) pour des projets en matière de promotion et de participation
- Mesures de soutien spécifiques aux organisations de jeunesse (art. 3 LSAJ) pour favoriser l'équité d'accès aux prestations
- Appui financier incitatif pour le développement d'activités libres, non structurées
- Autres :

Le co-financement (cf. point 2.1 doc. Subventions PEJ) du projet est en :

- Nature (heures de bénévolat, locaux, etc.)
- Argent (autres sources de financement que les subventions PEJ)
- Nature et en argent

La demande de financement couvre (cf. point 2.1 doc. Subventions PEJ) :

- Une année
- Deux ans
- Trois ans

Votre projet favorise, notamment (cf. point 3.1 doc. Subventions PEJ) :

- L'implication des enfants et des jeunes dans la conception, l'organisation et la réalisation du projet
- La stimulation des enfants et des jeunes à la créativité et à l'innovation
- L'intégration des enfants et des jeunes dans les prises de décisions qui les concernent
- La mise en place d'actions à caractère expérimental et/ou répliquables et/ou faisant office de modèle
- L'accessibilité aux activités de jeunesse auprès de jeunes « défavorisés » sur le plan socio-économique et socio-culturel
- La création et/ou l'aménagement de lieux type « gestion accompagnée » qui favorisent les liens sociaux et l'expérimentation libre des enfants et des jeunes

Points forts du projet

Besoin-s

Public-s-cible-s

Domaine(s) de la PEJ concerné(s) (cf. Subventions PEJ Vaud - point 1.4)

Promotion

Prévention

Education globale

Participation

Protection

Objectif(s) et Effet(s) attendu(s) (cf. Subventions PEJ Vaud - points 1.2 et 1.3)

Comment pensez-vous réussir à poursuivre les activités développées dans le cadre de votre projet à l'issue de la phase « projet »?

Et avec quel(s) soutien(s) financier(s) ?

Expression libre (facultative)